

Bruit de bottes en Haïti

jeudi 20 octobre 2022 (Date de rédaction antérieure : 13 octobre 2022).

Le 6 octobre dernier, le gouvernement haïtien a appelé à une intervention internationale armée sur son territoire afin de lutter contre les gangs. Cet appel est le double marqueur de l'incapacité et de l'illégitimité d'un pouvoir, tourné davantage vers Washington que vers la population locale, et de la faillite de la diplomatie internationale.

Sommaire

- [Politique du déni](#)
- [Faillite collective](#)

Les événements semblent se précipiter en Haïti. Au lendemain d'une résolution d'urgence du parlement européen constatant la détérioration de la situation des droits humains [1], le premier ministre haïtien, Ariel Henry, demandait officiellement, le 6 octobre, « le déploiement immédiat d'une force spécialisée armée » internationale dans le pays, pour lutter contre l'insécurité [2]. Cet appel, suggéré quelques jours auparavant par le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), Luis Almagro, a tout de suite été appuyé par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres [3].

Depuis que le 11 septembre dernier, le gouvernement haïtien a annoncé le doublement des prix du carburant (deuxième augmentation en dix mois), frappant de plein fouet une population majoritairement pauvre, Haïti est en état d'insurrection, et le pays vit au rythme des manifestations et des barricades. Le 21 septembre, la coalition des bandes armées G9 – dont les liens avec certains des clans au pouvoir ont été maintes fois documentés et dénoncés – annonçait le blocage de l'accès au terminal pétrolier de Varreux. Celui-ci concentre 70% des stocks du pays, paralysant davantage encore l'activité – dont celles des hôpitaux –, déjà mise à mal par l'insécurité, d'une économie où près des quatre cinquièmes de l'électricité produite dépend des produits pétroliers. À tout cela vient s'ajouter la réapparition de cas de choléra qui avait disparu ces dernières années.

Il ne reste plus dès lors qu'à rappeler – comme un leitmotiv – qu'Haïti est le pays le plus pauvre de la région, à énumérer les chiffres – 4,9 millions de personnes en besoin d'une assistance humanitaire –, à égrener les images plus ou moins exotiques de chefs de gangs, et à se laisser porter par la paresse journalistique [4] et les stéréotypes néocoloniaux pour se convaincre de l'obligation morale ou de la nécessité pratique d'une intervention militaire internationale pour offrir un répit à la population, voire sauver le pays.

Politique du déni

Il y a une manière faussée de regarder Haïti et de compatir à ses malheurs. Un double déni loge au cœur du récit occidental de la situation haïtienne actuelle : l'appel à une intervention armée consacre l'échec de la diplomatie internationale et l'illégitimité du pouvoir en place. Le rôle de l'ONU, de l'OEA [5], de l'Union européenne (UE) et des institutions financières internationales s'est réduit à celui de caisse de résonance de la Maison blanche, qui exige que toute solution à la crise

passer par le gouvernement haïtien et des élections.

De leur côté, les principaux acteurs et actrices de la société civile en Haïti, qui ont convergé dans l'Accord de Montana le 31 août 2021 [6], n'ont eu de cesse d'affirmer l'impossibilité - l'absurdité même - d'une telle stratégie, au vu des conditions actuelles d'insécurité, mais aussi en raison du discrédit de ce gouvernement non élu et corrompu, et du délitement de toutes les institutions publiques dont il est le catalyseur. Les événements leur ont donné raison. Mais le pouvoir en place et la communauté internationale continuent de rejeter le principe même d'une transition - pour ne rien dire de celui d'une rupture -, alors que la perspective d'un processus électoral apparaît tous les jours davantage illusoire.

Dans toute sa crudité, la conjoncture présente se résume donc ainsi : un gouvernement illégitime, soutenu à bras-le-corps par Washington et qui, d'ailleurs, serait déjà tombé sans ce soutien -, appelle les États-Unis à une intervention plus directe et armée pour assurer son maintien, et avec celui-ci, le maintien de la politique internationale envers Haïti et de la mainmise de la Maison blanche sur les affaires intérieures du pays.

Failite collective

Y a-t-il un espoir, se demande-t-on, souvent avec une part de mauvaise foi. Mais là n'est pas la question. L'espoir et l'alternative existent. Ils ont les visages des milliers d'Haïtiennes et d'Haïtiens qui, depuis 2018, et à plusieurs reprises, se sont soulevés contre l'impunité et la corruption, la vie chère et les inégalités [7]. Ils ont aussi un agenda et un programme : ceux d'une « transition de rupture ». Simplement, l'oligarchie locale et la diplomatie internationale préfèrent encore la crise à la solution ; parce que la première leur assure des ressources et des prérogatives que la seconde ne pourrait que leur arracher.

On évoque une failite collective. Encore faut-il en mesurer correctement les contours et la dynamique. Il est en effet impropre de parler de failite par rapport aux États-Unis ; ceux-ci sont confrontés aux conséquences logiques de la politique impériale, faite de subordination et de domination, qu'ils ont mise en œuvre ces dernières décennies.

Certes, Washington est réticent à intervenir militairement aujourd'hui en Haïti. Mais, que pèse cette réticence face à son refus obstiné d'accepter un pays souverain, à ses portes, menant une politique allant à l'encontre de ses intérêts ? Le gouvernement haïtien l'a d'ailleurs pris à son propre piège : soutenir coûte que coûte un pouvoir corrompu plutôt que de laisser se corrompre son pouvoir, et y perdre sa courroie de transmission.

À l'autre bout du spectre, les Haïtiens et Haïtiennes non plus n'ont pas failli ; ils ont été momentanément vaincus par une conjonction de forces nationales et internationales. L'ampleur et la durée de cette défaite est aussi fonction de la puissance - ou de l'impuissance - de la solidarité internationale.

Cette failite est donc d'abord la nôtre ; celle de l'Europe et, plus singulièrement, de la France. Failite éthique, intellectuelle et politique. L'UE s'est refusée à entendre la révolte haïtienne et n'a pas de stratégie si ce n'est de servir de voiture-balais pour la diplomatie états-unienne. Elle a échoué jusqu'à maintenant, est prête à valider quelque intervention armée que ce soit, et s'étonnera, demain, que de plus en plus de populations et d'États du Sud ne s'alignent pas sur sa défense « inconditionnelle » des droits humains et sa condamnation diplomatique de l'impérialisme russe.

Frédéric Thomas

Notes

[1] « Situation en matière de droits de l'homme en Haïti, en particulier en ce qui concerne la violence en bande organisée. Résolution du Parlement européen du 6 octobre 2022 sur la situation des droits de l'homme en Haïti, en lien notamment avec la violence des gangs (2022/2856(RSP)) », https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0349_FR.pdf

[2] « 'Déploiement immédiat' d'une force étrangère spécialisée armée en Haïti (Officiel) », AlterPresse, 7 octobre 2022, <https://www.alterpresse.org/spip.php?article28690>

[3] « Haïti demande une 'assistance internationale' », La Presse, 7 octobre, <https://www.lapresse.ca/international/caraibes/2022-10-07/crise-de-securite/haiti-demande-une-assistance-internationale.php> ; « Statement attributable to the Spokesperson for the Secretary-General on Haiti », BINUH, 9 octobre 2022, <https://binuh.unmissions.org/en/statement-attributable-spokesperson-secretary-general-haiti-0>

[4] Un exemple : Agence France-Presse, « Haïti demande une 'assistance internationale' pour lutter contre les gangs, Radio Canada, 8 octobre, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1923345/haiti-violence-crise-aide-appel>. Outre que ce n'est pas « Haïti », mais un gouvernement discrédité et illégitime qui a fait cette demande, les manifestations et les bandes armées tendent à être confondues dans la même insécurité. Et aucun écho n'est fait à la colère et à la révolte populaires.

[5] Le secrétaire général de l'OEA a pourtant récemment reconnu l'échec de la coopération internationale avec Haïti. « Communiqué du Secrétariat général de l'OEA sur Haïti », 8 août 2022, https://www.oas.org/fr/centre_medias/communique_presse.aspxCodigo=F-045/22. Lire également Frédéric Thomas, « L'OEA en Haïti : une autocritique au goût d'impunité », Cetri, 15 août 2022, <https://www.cetri.be/L-OEA-en-Haiti-une-autocritique-au>

[6] Commission pour la Recherche d'une Solution Haïtienne à la Crise, <https://crshc.ht/>

[7] Frédéric Thomas, « Les deux racines de la colère haïtienne », Cetri, 30 janvier 2020, <https://www.cetri.be/Les-deux-racines-de-la-colere>. Voir également les entretiens avec des féministes haïtiennes publiés dans Bastamag.

P.-S.

• Cetri. 13 octobre 2022 : <https://www.cetri.be/Bruit-de-bottes-en-Haiti>